



COMMUNE DE SAINT NICOLAS DES BIEFS

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Présents : Maxime BLANCHARD, Jean-Luc DESBOIS, Vincent FOURNIER, Valérien GARCIA, Yvette PIGNAUD, Jean Marc RIOU, Julie ROCHE, Laurianne ZAVAGNO.

Absents qui avait donné pouvoir : : Rachel CHASTAGNER à Valérien GARCIA ; Franck CHOMAT à Jean-Luc DESBOIS ; Solène NORET à Vincent FOURNIER.

Assistaient également à la réunion :

Secrétaire de séance : Jean-Marc RIOU

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 avril 2026

Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu de la réunion du 24 avril 2026.
Aucune remarque n'est faite.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 mai 2026

Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu de la réunion du 22 mai 2026.
Aucune remarque n'est faite.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Election du délégué pour l'élection sénatoriale 2026

Le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin : Yvette Pignaud, Jean-Marc RIOU, Julie Roche et Maxime Blanchard.
Le vote est effectué sans débat au scrutin secret.

Jean-Luc DESBOIS, maire, propose sa candidature comme délégué pour l'élection sénatoriale.
Aucune autre candidature n'est exprimée.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Nombre de conseillers présents ou représentés	11
Nombre de bulletins déposés	11
Nombre de suffrages exprimés	11

Jean-Luc DESBOIS est élu avec 11 suffrages obtenus sur 11 exprimés.

Jean-Luc DESBOIS déclare accepter le mandat.

4. Election des 3 suppléants pour l'élection sénatoriale 2026

Trois candidatures sont exprimées :

- Maxime BLANCHARD
- Laurianne ZAVAGNO
- Franck CHOMAT

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Nombre de conseillers présents ou représentés	11
Nombre de bulletins déposés	11
Nombre de suffrages exprimés	11

Les trois suppléants sont élus avec 11 suffrages obtenus sur 11 exprimés.

Les candidats ayant obtenu le même nombre de voix, les suppléants sont classés par âge, du plus ancien au plus jeune.

	Nb de suffrages obtenus
Franck CHOMAT	11
Laurianne ZAVAGNO	11
Maxime BLANCHARD	11

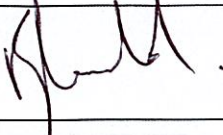
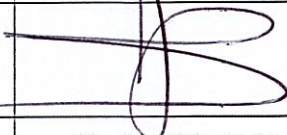
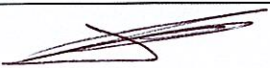
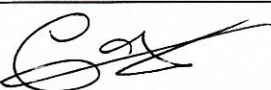
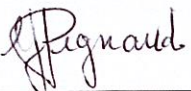
Les trois suppléants déclarent accepter leur mandat.

5. Questions diverses

- Il a été demandé à l'entreprise Bordelet de réaliser le revêtement drainant de la place comme prévu. Elle accepte avec réticence et inquiétude sur la pérennité au roulage. Le Maire rappelle qu'un revêtement goudron noir n'a pas été accepté pour des raisons esthétiques. L'idée est de différencier la place d'une voie goudronnée.
Le branchement du chauffe-eau de l'auberge a été déplacé sur le circuit de l'auberge.
- Les emprunts à long terme du projet ont été acceptés : 50 000 € sur 25 ans au taux livret A + 0,5% auprès de la Banque des Territoires et 170 000 € sur 20 ans au taux livret A + 1% auprès de la Caisse d'Epargne.
- Il est rappelé que le contrat de location-gérance prévoit l'évaluation du fonds de commerce au démarrage de l'activité. Celui-ci a été acheté pour un montant de 35 000 € dont 25 000 € d'éléments incorporels et 10 000 € de matériels. 12 000 € de nouveaux équipements ont été ajoutés cette année au fonds.
Le conseil estime que, globalement, la perte temporaire de clientèle a été compensée par l'amélioration de l'attractivité du bourg et par la rénovation et les nouveaux équipements de l'auberge.
- La « Cabine Téléphonique, A l'écoute des murmures du passé » sera installée du 3 au 17 Aout à l'angle de la « maison Dufour ». Il faudra aller la chercher à Laprugne.

COMMUNE DE SAINT NICOLAS DES BIEFS

Aucune question n'est posée, l'ordre du jour est épuisé, la séance est close à 19h30.

Maxime BLANCHARD			Jean-Luc DESBOIS
			
Vincent FOURNIER	Valérien GARCIA		Yvette PIGNAUD
			
Julie ROCHE	Jean-Marc RIOU	Laurianne ZAVAGNO	
			